



FORMATION AIPR – CONCEPTEUR

Dernière mise à jour le 16/06/2023.

OBJECTIF

La personne formée devra travailler en toute sécurité pour les travaux à proximité des réseaux.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'organiser la prévention lors des interventions à proximité des réseaux.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnes des entreprises de travaux, intervenant en préparation administrative et technique, des chantiers de travaux, pour le compte du maître d'ouvrage. Personnes utilisant le guichet unique.

MODALITÉS D'ACCÈS

Sur inscription ou demande de devis, réalisation sous 2 à 4 semaines.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation individuelle en centre

Tarif

290 € HT
par participant

Réf.

PRO-000148

Contact

0750031226
contact@formaestro.fr
www.formaestro.fr

PRÉ-REQUIS

- Utilisation usuelle de la langue française.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter au préalable afin que nous puissions définir ensemble les modalités nous permettant de vous former dans les meilleures conditions.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance d'apports théoriques et mises en situation pratiques.



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

1 ou 2 jours selon le centre



PROGRAMME

Contenu théorique et pratique

- Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau.
- Connaître les différents types de réseaux souterrains et aériens, en connaître la terminologie.
- Respecter et faire respecter les prescriptions et recommandations liées aux différents réseaux cités dans l'arrêté prévu à l'article R. 554-29 du code de l'environnement.
- Vérifier la présence des réponses aux DT-DICT et respecter les recommandations spécifiques éventuelles au chantier qui y figurent...).
- Lire un plan de réseau, situer les réseaux et leurs fuseaux d'imprécision sur le site, en planimétrie et altimétrie à partir des éléments dont ils disposent.
- Utiliser et faire utiliser les moyens de protection collective et individuelle.
- Vérifier les autorisations d'intervention à proximité des réseaux du personnel mis à sa disposition.
- Vérifier l'adéquation entre les besoins et le matériel à disposition.
- Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter son responsable.
- Connaître les règles d'arrêt de chantier.
- Maintenir un accès aux ouvrages de sécurité des réseaux, y compris dans les périodes d'interruption de travaux.
- Renseigner un constat contradictoire d'anomalie ou de dommage.
- Connaître la préparation des relevés topographiques de réseaux (mesures relatives en planimétrie et en altimétrie).
- Théorie niveau « encadrant » et « opérateur » incluse* dans la formation.

INTERVENANT(S)

Formateur consultant expert dans son domaine.

ÉVALUATION

Evaluation diagnostique théorique et sommative théorique / Evaluation formative théorique par questionnaire oral / Evaluation formative pratique et sommative pratique, au moyen de mises en situation d'application des enseignements / A l'issue de la formation, le formateur formule un avis écrit quant aux capacités acquises de l'apprenant / QCM en ligne encadré par l'Etat

ATTRIBUTION FINALE

Fiche individuelle de suivi précisant les résultats obtenus, les mises en situation réalisées, et comportant un avis du formateur à l'attention de l'employeur, relatif aux capacités évaluées. Certificat de Réalisation.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de Formation AIPR – Concepteur